

Assemblée générale de l'École de musique de Trignac 9 mai 2023

Nombre de présents : 15 adhérent.es

Professeurs présents : Samuel Hervy et Patrick Picqueray

Représentant.es de la mairie et du centre culturel : M. Hervé Morice et Mme Chloé Evain

Absente excusée : Laetitia Le Layec

A. Bilan moral

L'année dernière en septembre 2021 nous étions très pessimistes sur l'avenir de l'école. Peu de nouvelles adhésions, un taux de réinscription très faible, De nombreux départs parmi les professeurs dont le coordinateur qui a abandonné son poste à la rentrée. La disparition de trois ateliers de pratiques collectives. Et dernier point, un fonctionnement bénévole fragile reposant sur trois personnes.

Nous avons alors envisagé de mettre la clé sous la porte à la fin de la saison. Mais nous avons pris contact avec la municipalité qui a décidé de nous accompagner financièrement afin d'augmenter les salaires des professeurs et de baisser les tarifs d'adhésion en 2022-2023.

Ce soutien plus que conséquent est complété par le travail fait en collaboration avec le centre culturel sur la gestion des plannings des salles et des professeurs et sur les inscriptions et tout un tas de petits coups de main, d'informations...

Cette aide nous a permis de poursuivre l'aventure de l'école de musique. Et le bilan de cette année est nettement plus positif. C'est ce qui ressort du sondage en ligne.

Un taux de satisfaction de 100%. Les horaires conviennent également à toutes les personnes ayant répondu.

A1. L'évolution du nombre d'adhérent.es

D'abord l'école de musique compte 57 adhérent.es. En comparant avec les chiffres de l'année dernière 2021-2022, c'est mieux (même si les statistiques sur de faibles effectifs n'ont pas une grande valeur).

Cette année 2022-2023 : il y a une **augmentation** du nombre d'adhérent.es (l'école est passée de 44 à 57 adhérent.es : +30%). La part des résident.es de Trignac passe de 20 à **30% des adhérent.es** et le taux de **renouvellement** atteint **55%** (contre 33% l'année précédente)

Nous revenons au nombre d'adhérent.es d'avant covid (60 en 2020-2021). Ce qui n'est pas le cas de toutes les écoles de musique de la région.

Nous nous étions fixés plusieurs orientations lors de l'AG 2022 :

- Inciter les adhérents à intégrer les **ateliers de pratiques collectives**
- Être **plus visible** à l'extérieur : participer au forum des associations, travailler avec la médiathèque sur des animations musicales, recréer le partenariat avec le collège...
- Développer des **projets musicaux** avec d'autres structures (conservatoire...)
- Prévoir **deux auditions** dans l'année : en janvier avec galette des rois et en juin
- Développer le **bénévolat**.
- Demander des **subventions** auprès du **département**.

A2. Bilan de la gratuité des ateliers

Il semble que cela porte ses fruits

Le nombre d'ateliers de pratique collective a augmenté : nous avons désormais 4 ateliers au lieu de 2 :

- deux en jazz,
- un ensemble cordes et vent (qui s'est étoffé au cours de l'année)
- et un ensemble de guitares qui s'est mis en place courant janvier.

Nous avons maintenu cette année encore l'atelier d'éveil musical même si le nombre minimum d'enfants n'est pas atteint. C'est un atelier qui a des retombées directes : les enfants de l'atelier d'éveil musical étaient présents à une des lectures musicales du Printemps des petits.

A3. Être plus visible

Comme toujours nous avons participé au **Forum des associations de Trignac**. Et nous sommes inscrits pour l'année prochaine.

Nous avons renoué avec la **médiathèque** après plusieurs années d'absence, nous participons cette année au **Printemps des petits** avec deux temps de lecture musicale. Nous devrions participer également à **Place au dessin** avec l'atelier cordes et vent. Et bien sûr la **Fête de la musique**. Tous ces projets ancrent l'école de musique dans le territoire de la commune.

Par contre, nous avons loupé **Fest'hiver**. Il faut y participer l'année prochaine. Le partenariat avec l'espace jeunesse n'a pas abouti non plus ainsi que le partenariat avec le collège Julien-Lambot. Les projets envisagés avec d'autres écoles de musique n'ont pas débouché non plus.

A4. La vie interne de l'association

- 4 bulletins d'information ont été envoyés aux adhérents au cours de l'année.
 - Un sondage a été diffusé auprès des adhérent.es pour préparer cette AG dont les résultats sont détaillés tout au long de ce compte-rendu d'activité. Ce sondage indique une satisfaction concernant la communication interne à l'association.
 - Une audition est organisée (au lieu des deux envisagées initialement).
 - Le bénévolat : on ne peut pas dire qu'il y a eu une effervescence. C'est un point sur lequel il faut travailler. D'ailleurs le sondage propose des pistes pour impliquer davantage les adhérent.es :
- Faire un repas (c'était l'idée de la galette des rois l'année dernière mais qui n'a pas été retenue)
Indiquer sur la fiche d'inscription les activités et les besoins en bénévolat.

A5. Développer des partenariats extérieurs pour nous épauler.

Les premiers partenaires sont bien évidemment le **centre culturel** et la **municipalité**. Nous avons eu plusieurs réunions avec le centre culturel pour évoquer à la fois notre fonctionnement commun, les projets culturels auxquels nous pourrions nous associer et également aborder la question de notre avenir en tant qu'école de musique associative.

Nous avons participé à une réunion proposée par le conseil départemental pour envisager l'avenir des écoles de musique associatives du département. Dans la foulée, nous avons rencontré l'école de musique de Pornic, Sainte-Pazanne, Cap Atlantic, Saint-Nazaire et Pontchâteau. L'ambition du département est de structurer les écoles de musique en réseau d'abord autour de projets musicaux communs.

Enfin, nous sommes adhérent à **Saint-Nazaire Association** qui a rapidement mis le doigt sur la nécessité de rénover nos statuts. L'idée c'est de trouver un soutien pour tout ce qui est communication, formation à la gestion d'une association... Mais pour l'instant, faute de temps et d'énergie, nous ne nous sommes pas davantage investis.

En conclusion

On peut dire que l'École de musique de Trignac se porte mieux. Il reste encore du travail pour assurer sa pérennité. C'est la raison pour laquelle la question de la visibilité, de la vie interne, en particulier du bénévolat et du partenariat sont repris et développés dans les points de l'ordre du jour.

B. Bilan financier

Compte de résultat du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2022

Charges		Produits	
Achats		Cotisation des membres	24940,00
Matériels équipements partitions	1649,67	Subvention municipale	12000,00
Fournitures informatiques	120,00		

fournitures de bureau	20,70		
Cotisations			
Saint-Nazaire Association	35,00		
Entretien et réparation matériels	1075,00		
Frais bancaires	1,73		
Salaires			
cotisations sociales	24091,00		
rémunérations	27767,28		
Frais postaux et télécommunications	125,88		
Assurance multirisques des locaux	205,03		
Total charges	55091,29	Total produits	36940,00
Résultats	-18151,29		

Les comptes de résultat font apparaître un déficit de 18 151,29 euros.
Ce déficit est en attente du versement de la subvention municipale pour l'année 2023 d'un montant de 23 000 euros qui devrait intervenir d'ici peu.
Le compte de résultat présente alors un excédent de 4 848,71 euros.
Cet excédent est à reporter sur le budget de la saison 2023-2024 pour la période septembre-décembre.

Le bilan d'activité et le bilan financier sont adoptés à l'unanimité.

Prise de parole de Hervé Morice, adjoint à la culture.

Pour la municipalité, il y a la nécessité de pérenniser la présence de l'école de musique. Cette préoccupation rejoint celle de la Carène dont le Projet culturel de territoire a fait le choix de valoriser la musique comme pratique artistique amateur.

La Carène peut donc être un interlocuteur pour l'EMT.

L'EMT peut aussi s'appuyer sur Guillaume Legland qui vient d'intégrer les services de la vie associative de Trignac.

C. Points à débattre

C1. La mise à jour de nos statuts. C'est un chantier mené avec Saint-Nazaire Association afin de donner plus de place aux adhérent.es.

Mise au vote des nouveaux statuts :

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité des présent.es

C2. Renouvellement du conseil d'administration de l'association et **développer le bénévolat**
Le poste de trésorier/trésorière est à pourvoir. Un.e secrétaire adjoint et un.e président.e ne serait pas de trop non plus.

Le sondage en ligne était l'occasion de recenser les adhérent.es prêt à s'investir au sein du conseil d'administration. Sept personnes sont prêtes à y participer.

Plus globalement, développer le bénévolat est une nécessité si on veut (voir les points suivants) :

Monter des dossiers de subvention Carène et Saint-Nazaire
Monter un dossier d'agrément ADAGE pour intervenir dans les écoles et collèges
Réfléchir à la mise en place d'un réseau d'écoles de musique estuaire
Continuer de participer à l'initiative lancée par le département
Aller plus loin dans notre partenariat avec Saint-Nazaire Association
Multiplier la participation à des projets extérieurs...

Une des pistes possibles c'est de créer des groupes de travail autonomes (un groupe subvention, un groupe réflexion par exemple) pour avancer sur tous ces dossiers.

Nelly Beranger se présente au poste de trésorière
Pierrick Poisbeau et Alain Alexis se proposent pour intégrer le conseil d'administration de l'école.

L'Assemblée générale vote à l'unanimité leur entrée au conseil d'administration.
Éric Piveteau devient trésorier-adjoint.

C3. La campagne d'inscription 2023-2024. Certain.es ont émis le souhait d'avancer les inscriptions en juin afin de reprendre les activités de l'école plus tôt en septembre. C'est ce que confirme le sondage en ligne (60% des réponses).

Dans ce cas, le Forum des associations de Trignac début septembre clôturerait notre campagne d'inscription. La question reste à trancher.

Le sondage indique plusieurs améliorations à apporter au moment de la définition des horaires des cours :

- Les professeurs devraient avoir la fiche d'inscription et pas uniquement le numéro de téléphone
- Contacter les adhérent.es plus tôt pour définir les horaires
- Procéder d'abord aux réinscriptions des anciens et aux définitions des horaires dès juin

Décisions :

La campagne d'inscriptions se déroule en deux temps.

Le premier temps commence le 10 juin lors de l'audition et s'étend jusqu'à début juillet.

Ce premier temps n'est pas réservé aux seul.es adhérent.es actuel.les.

Le deuxième temps commence le 2 septembre lors du forum des Associations de Trignac.

Les activités reprennent la semaine du 18 septembre.

L'année commence donc plus tôt mais elle finit aussi plus tôt. Le nombre de cours reste identique sur l'année (30) afin de ne pas augmenter les tarifs d'inscription.

L'École de musique doit être recensée dans la plaquette des pratiques amateurs qui sera distribuées à tous les élèves de la commune le 4 septembre prochain.

Afin de mieux faire connaître l'école auprès des adhérent.es, l'idée est retenue d'organiser un pot d'accueil dans la deuxième quinzaine de septembre où les professeurs se présentent ainsi que les ateliers.

Prévoir aussi un document à remettre aux adhérent.es concernant la dimension associative de l'école et le bénévolat.

Peut-on participer également au forum des associations de Saint-Nazaire ?

C4. L'Avenir de l'école.

Le département s'interroge sur la création d'un réseau d'écoles associatives. La réunion qui s'est tenue en mars dernier les rencontres avec les autres écoles de musique montrent que toutes les écoles de musique connaissent les mêmes problèmes financiers.

La pérennité du financement de l'école nous conduit à envisager plusieurs pistes.

- La plus simple : Monter des dossiers de subvention auprès de la Carène et de la municipalité de Saint-Nazaire. Cela se justifie par les communes de résidence des adhérent.es. En dehors de Trignac 57% des adhérent.es (33) viennent d'autres communes de la Carène. A elle toute seule, la commune de Saint-Nazaire représente 50% des adhérent.es
- La plus complexe : faire évoluer l'EMT vers une école intercommunale associative, ou insérer l'EMT dans un réseau d'écoles de musique...

Pour l'instant, aucune décision n'a été prise.

Par contre il est prévu de prendre contact avec le conservatoire de Saint-Nazaire. Il y a de fait une complémentarité entre nos deux structures. L'EMT peut accueillir les élèves qui ne peuvent pas s'inscrire au conservatoire (pour des raisons de place ou autre).

C5. Être plus visible et proposer d'autres activités

Poursuivre les partenariats actuels avec la médiathèque (autour du Printemps des petits mais aussi d'autres projets), avec le centre culturel (Fest'hiver, Place au dessin, Les Virées de Trignac en septembre prochain).

Monter un dossier ADAGE pour avoir le label qui permet d'intervenir dans les écoles (et d'être payés).

Développer des **projets musicaux** avec d'autres écoles

En ce qui concerne les activités propres à l'école, voici les propositions qui ressortent du sondage en ligne :

- Faire des stages pendant les vacances soit perfectionnement soit de découverte pour donner l'envie de pratiquer (9 réponses dans ce sens et 5 personnes prêtes à y participer)
- Former des groupes dont :
 - jams sessions régulières ouvertes à d'autres...
 - atelier blues, rythm' and blues

Concernant les Virées de Trignac, l'Ecole peut envisager une présence ponctuelle à la médiathèque le samedi 16 septembre.